AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-6-75253031

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 60 — 10 JUIN 1975

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité du carpocapse. Les sorties en cage d'élevage et les captures en piège sexuel sont nombreuses. Depuis quelques jours les températures crépusculaires sont également favorables aux pontes. Si les températures élevées actuelles persistent les premières éclosions des jeunes chenilles sont à prévoir tout au début de la semaine prochaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé au plus tard au début de la semaine prochaine. Ce traitement est particulièrement important pour éviter par la suite l'apparition de la deuxième génération. On pourra utiliser un des produits conseillés dans la liste parue dans le numéro de Mars de la revue "PHYTOMA".

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont maintenant pratiquement terminées. Toutefois, on a encore observé quelques projections très faibles d'ascospores du pommier la semaine dernière. De plus, une sortie de taches est à prévoir à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine dans les vergers insuffisamment protégés lors des pluies de la fin du mois de Mai.

Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour lutter contre les tavelures.

OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de continuer la lutte contre cette maladie dont les manifestations sont parfois nombreuses dans certains vergers. Toutefois, il ne faut pas oublier les risques de brûlures par les produits à base de soufre lorsque les températures sont élevées.

PSYLLES DU POIRIER

Les températures élevées semblent avoir été défavorables à l'incubation des oeufs. Toutefois, de jeunes larves sont observées dans certaines cultures.

Dans les vergers où la récolte justifie un traitement contre le carpocapse, il est conseillé d'utiliser un produit efficace contre ces deux ravageurs. Dans les vergers où l'absence de récolte ne justifie pas un traitement contre le carpocapse, il est nécessaire d'effectuer des sondages périodiques pour intervenir le cas échéant contre les psylles.

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

L'absence pratiquement totale de la maladie l'année dernière, les conditions climatiques du printemps, notamment les basses températures du mois de Mai n'ont pas permis l'apparition de foyers primaires de la maladie. A ce jour, aucune manifestation de mildiou n'a été observée. La sécheresse actuelle ne permet aucune évolution de la maladie.

<u>Aucun traitement ne se justifie donc actuellement</u>. Toutefois, la prochaine période pluvieuse pourrait provoquer de nouvelles contaminations à partir des quelques taches qui auraient pu passer inaperçues. Un premier traitement qui sera précisé dans un prochain bulletin pourrait donc être envisagé 5 à 7 jours après les premières pluies.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Nous demandons instamment à tous les viticulteurs de nous faire parvenir dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou de la vigne les taches qu'ils pourraient observer dans leurs vignes.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les indications données dans notre Bulletin du 26 Mai restent toujours valables. Des manifestations d'oïdium sont visibles dans les vignes sensibles. Il est conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les vignes sensibles à cette maladie dans tous les cas où celui conseillé dans notre Bulletin du 26 Mai n'aura pas été effectué.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 26 Mai a perdu son efficacité par suite du développement très important de la végétation.

Un nouveau traitement est obligatoire dès réception de ce Bulletin ou au plus tard avant la prochaine période pluvieuse sur tous les cépages, dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral. Il est nécessaire de respecter les doses d'emploi conseillées dans la liste parue dans le numéro de Mars de la revue "PHYTOMA".

VERS DE LA GRAPPE

Quelques papillons sont encore capturés dans les pièges sexuels. Les conditions climatiques sont très favorables aux pontes et l'on peut craindre des attaques tardives.

Il est donc conseillé d'effectuer des sondages fréquents notamment dans les vignes où le traitement conseillé dans notre Bulletin du 26 Mai n'a pas été appliqué afin d'effectuer un traitement dès que la présence de "glomérules" indique une activité de ces ravageurs.

MILDIOU — POMMES DE TERRE

Aucune manifestation de la maladie n'a été observée jusqu'à ce jour. Nous demandons aux agriculteurs, de bien vouloir nous envoyer, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, les taches qu'ils pourraient observer dans leurs cultures ou sur les repousses issues, soit de cultures précédentes, soit de tas de déchets.

DORYPHORE

Des pontes, parfois nombreuses, ont été déposées et les premières larves ont été observées. Un traitement doit être effectué lorsque les larves ont la grosseur d'un grain de blé en utilisant l'une des matières actives figurant dans la liste parue dans le numéro de Mars 1975 de la revue "PHYTOMA".

TORDEUSE DU POIS — CULTURES LEGUMIERES

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité de ce ravageur. Les sorties de papillons se poursuivent en élevage.

Dans les régions habituellement infestées, un traitement peut être appliqué au début de la semaine prochaine, sur toutes cultures qui commencent à former leurs gousses

Ce traitement est inutile sur les cultures précoces dont les gousses sont bien formées ; sur les cultures tardives, attendre la formation des premières gousses pour intervenir.

On pourra utiliser l'une des matières actives suivantes : DIETHION (1000 g/ha), PHOSALONE (600 g/ha). Ces deux insecticides, également efficaces contre le puceron vert du pois présent dans certaines cultures, sont reconnus non dangereux pour les abeilles et leur délai d'emploi avant récolte est de 15 jours.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire CENTRE

G. BENAS